

# St-Savin leMag

Toute l'actualité de votre commune



Dossier spécial P.10 -11

## *Les investissements pour l'avenir*



**Le petit journal  
communal ?** P.4 - 10

**Actualités des écoles** P.9

**Projets en cours** P.15

**Vivons en société** P.16

**Infos associations** P.17

**Le saviez-vous ?** P.19

**Les immanquables** P.20

# Services communaux horaires

## MAIRIE

Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 (12h le vendredi)  
et 14h à 18h  
1 Place de la Mairie - 33 920 Saint-Savin  
05.57.58.95.95 - contact\_mairie@saint-savin33.fr

## Permanences du Maire des Adjointes sur rendez-vous

## PASSEPORTS BIOMÉTRIQUES ET CARTE D'IDENTITÉ

Du lundi 14h15 au jeudi 12h15

## URBANISME

Lundi après-midi, Mardi matin, mercredi, jeudi et vendredi

## DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

Désormais les démarches administratives en ligne via service-public.fr sont possibles en dehors de celle du site internet de la Mairie.

## CENTRE CULTUREL

Du lundi au vendredi 9h - 12h et 13h30 - 17h30  
05.57.58.04.94 - centre\_culturel@saint-savin33.fr

## BIBLIOTHÈQUE

Mardi et jeudi de 15h à 17h - Mercredi et vendredi de 15h à 18h - Samedi de 10h à 12h.  
05.57.58.95.09 - bibliotheque@saint-savin33.fr

## CONSEILLERS DEPARTEMENTAUX - NORD GIRONDE

Alain RENARD - 05.57.58.95.95  
Célia MONSEIGNE - 05.57.45.10.10

## Maison des services au public de St Savin

## ASSOCIATION DES CONSOMMATEURS DES HAUTS DE GIRONDE

Mardi 13h à 16h et samedi 9h à 12h sur RDV 06.13.17.99.70

## CONCILIATEUR

2ème vendredi du mois sur RDV - 05.57.58.67.16

## ASSISTANCE SOCIALE MSA

1er, 2ème, 3ème et 4ème vendredis matins par mois sur RDV  
05.56.01.83.30 / 05.26.01.48.28

## ASSISTANTE SOCIALE CARSAT

1er mardi matin du mois sur RDV - 05.56.11.64.00

## MAISON DÉPARTEMENTALE DE SOLIDARITÉ INSERTION ASSISTANTES SOCIALES

Jeudi sur RDV - 05.57.43.19.22

## SAGE FEMME

3ème Mardi matin du mois sur RDV - 05.57.43.19.22

## PMI-CONSULTATION DE NOURRISSONS - PUERICULTRICE

4ème Mardi après-midi du mois sur RDV - 05.57.43.19.22

## ASSOCIATION NATIONALE DE PRÉVENTION EN ALCOOLOGIE ET ADDICTOLOGIE

1er jeudi ; 2ème, 3ème, 4ème mardi après-midi du mois sur RDV  
05.57.33.45.16

## SERVICE PÉNITENTIAIRE D'INSERTION ET DE PROBATION

Mardi matin et jeudi matin sur RDV - 05.56.56.99.01

## INFO DROITS

1er jeudi du mois sur RDV - 05.56.45.25.21

## CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET D'ENVIRONNEMENT ARCHITECTE CONSEIL (CAUE)

1er Mardi du mois sur RDV de 16h à 18h - 05.56.97.81.89

## Maison du parc MARIE CURIE

## MISSION LOCALE HAUTE GIRONDE

Lundi au vendredi de 8h45 à 12h30 et de 14h à 17h30 sauf mardi de 9h à 12h - 05.57.58.01.56  
stsavin@mlhauteGironde.org

## A la communauté de communes Latitudes Nord Gironde

## HALTE-GARDERIE ITINÉRANTE « LA COCCINELLE »

06.84.78.91.35

## OFFICE DU TOURISME

05.57.58.45.10

## SERVICE PUBLIC D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

05.57.58.47.74

## DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

05.57.58.47.75

## A la maison des services au public de Blaye

## PERMANENCES CAF

Sur RDV mardi et jeudi - Sur site internet de la CAF  
05.56.43.50.00

## PERMANENCES CPAM

Tous les jours / Site internet - Tél. 3646 - 05.57.42.82.72

## Pôle emploi à BLAYE

14 rue Adélaïde Hautval- Blaye - Tél. 3949

## Service public en psychologie à Blaye

## PERMANENCE À LA MDSI

Psy. Clinicien - PMI - PSAA - PTS HG - 05.57.43.19.22  
solidarite-hauteGironde-insertion@Gironde.fr

## PERMANENCE DU CENTRE HOSPITALIER DE BLAYE

Psy. Prévention addictologie et santé - Animation bus santé  
05.57.33.46.63 & 06.42.73.80.16 - p.cattan@chblaye.fr

## URGENCE 112

|      |          |           |                |
|------|----------|-----------|----------------|
| SAMU | Pompiers | Gendarmes | Anti-poison    |
| 15   | 18       | 17        | 05.56.96.40.80 |

## MEDECINS A ST SAVIN

DR CAZAUFRANC - MALOSSE - 05 57 58 91 70  
DRS GUILLOT - DESSAINT - 05 57 58 91 69

## CENTRES HOSPITALIERS

Blaye 05 57 33 40 00 - Libourne 05 57 55 34 03  
Jonzac 05 46 48 75 75

## *Et si on pensait à l'avenir...*



La gestion d'une commune nécessite une particulière vigilance à l'intérêt collectif des habitants, aux activités économiques et agricoles, à la réalité des services actuels et à leur devenir. On est confronté au besoin de réponse aux situations actuelles, aux incertitudes qui nous entourent, à la nécessité aussi d'anticiper l'avenir et à la réalité des capacités financières de la collectivité.

Il faut rendre compréhensible le « pourquoi » de la décision de faire ou de ne pas faire, du réglementairement impossible, du « qui a compétence pour décider ». La porte de la Mairie et celle de l' élu communal sont les plus accessibles pour faire connaître sa demande, voire son exigence ! C'est là tout l'intérêt de la démocratie de proximité tant nécessaire, qui est parfois confrontée à la mauvaise foi, à la violence d'acte ou de propos d'exclusion toujours condamnables.

Le Conseil Municipal de SAINT SAVIN se situe bien dans ce contexte de « gérer pour rendre possible », les économies de fonctionnement contribuant à répondre à des nécessités d'aujourd'hui mais aussi de se préparer aux enjeux de demain.

Le dossier central de cette édition du Mag 2019 est ainsi l'occasion de présenter deux procédures de réflexion engagées avec le concours du Conseil Départemental : la Convention d'Aménagement d'Ecoles ayant pour origine le repositionnement du restaurant scolaire et la Convention d'Aménagement de Bourg autour des dé-

placements « doux ».

Comme chaque année, cette édition vous permet d'avoir une information générale sur le fonctionnement des services municipaux, les réalisations conduites en 2018 et projets 2019.

Je tiens à remercier tous les élus communaux de leur investissement pour SAINT SAVIN et l'ensemble du personnel qui développe la qualité des services à la population.

Une reconnaissance particulière à Monique PERRET, secrétaire générale de notre commune qui a fait valoir ses droits à la retraite à compter du 1er avril de cette année. Ayant débuté sa carrière comme adjointe administrative, elle a accompagné la commune dans son évolution sous la conduite des élus qui se sont succédés, le chiffre de la population doublant et des équipements se construisant.

Un grand hommage, aussi, à tous les bénévoles et citoyens qui contribuent à la vie sociale, culturelle et sportive de notre commune.

La fin d'année 2018 a vu une expression citoyenne forte pour une société respectueuse de chacun qui la constitue ; à notre, à votre mesure, répondons à cet enjeu en s'efforçant de mieux comprendre, non pour toujours accepter, mais pour faire progresser le vivre ensemble.

Bonne lecture et vive Saint Savin !

Alain RENARD  
Maire

Vice Président du Conseil  
Départemental de la Gironde

### Mentions légales

Directeur de la publication : Alain Renard

Rédaction : Jean Luc Besse, Olivier Delas, Muriel Fradon, Claude Lubat, Véronique Puchaud-David, Alain Renard, Julie Rubio, Carine Wastiaux

Consultant rédactionnel : Joël Aubert - [www.aqui.fr](http://www.aqui.fr)

Designer Graphique : stephane Lecointe - [www.reve-de-design.fr](http://www.reve-de-design.fr)

Crédits photos : Muriel Fradon

# Petit journal COMMUNAL

## L'actu des grands projets

### Constructions



#### La caserne de gendarmerie en cours d'instruction.

Les services de l'Etat ont (enfin !) officialisé le bail de la future gendarmerie ce qui va permettre d'engager l'appel d'offre pour la construction par la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde.

En attendant, la commune héberge des gendarmes réservistes à la maison du Parc Marie Curie.

#### Construction en cours de 13 logements au lotissement « La Garenne ».

Gironde Habitat terminera les travaux en novembre. Les premiers locataires arriveront début 2020. Deux terrains, dotés de dessertes, sont réservés à « l'accès individuel à la propriété ». Les personnes intéressées peuvent se faire connaître en Mairie.



#### 79 logements en projet.

Le permis de construire a été accordé pour un programme rue de la Ganne compensant la vente des maisons des Cités « Les Ecureuils » et du « Carrefour ».



## Convention avec l'Etablissement Public Foncier Nouvelle-Aquitaine.

L'EPF a été créé par des collectivités afin de contribuer à l'aménagement de bourgs. Il apporte un concours technique et financier aux élus pour mener des projets. A Saint-Savin, il intervient sur le devenir du bâtiment de la gendarmerie actuelle.



## Aménagement du parc Marie Curie

Son nom est celui de cette femme érudite ! Brillante chercheuse, altruiste et pugnace, 2 Prix Nobel lui ont été décernés. De nationalité franco-polonaise, elle a mis à disposition de son pays d'accueil, la France, ses connaissances scientifiques pour une meilleure prise en charge médicale des blessés de la 1ère Guerre Mondiale.

L'aménagement du Parc se poursuit avec des animations associées. Avec bonheur, nous le voyons déjà investi par des petits et des grands, plus ou moins jeunes, un livre à la main, un nuage de bulles de savon, un nounours. Il n'attend plus que vous !



Collection de vivaces et de rosiers plantés par les citoyens



# Petit journal

## COMMUNAL

### Vie du patrimoine et mémoire de la commune

#### Presbytère

Le Conseil Départemental étudie un projet éventuel de maison temporaire d'accueil d'enfants.

#### Un second columbarium

Au cimetière, la construction d'un deuxième columbarium d'une capacité de 12 cases répond à la demande croissante.

#### Rénovation des deux Monuments aux Morts et devoir de mémoire



Le monument aux Morts de la Place Dufaure a été ravalé et la statue du soldat inconnu repeinte. Le nom des soldats disparus est à nouveau visible, et à l'honneur, grâce aux plaques apposées.

L'Association Civisme et Devoir a rénové le Monument aux Morts érigé au sein du cimetière. Il a été financé dans les années 1920 par les anciens combattants et les familles de soldats décédés. Ce « monument-tombeau » rénové a vocation à accueillir le carré militaire des soldats de ST SAVIN Morts pour la France.



#### Centenaire de l'armistice de la guerre de 1914-1918

En 2018, l'association Civisme et Devoir a organisé la manifestation de commémoration de ce 11 novembre 2018 avec l'aide des élèves du Collège et de l'École primaire. La participation nombreuse de toutes les générations, d'associations du Médoc et de Saint-Savin a rendu hommage aux Soldats, à la Paix et aux valeurs de la République. Le survol par un biplan d'époque évoquait le combat des soldats du monde entier qui ont participé à la reconquête de notre pays.

Par ailleurs, on doit mettre à l'honneur les travaux pédagogiques du Collège et de l'École primaire basés sur des recherches menées par les écoliers eux-mêmes dans le cadre de leur enseignement et leur participation active aux célébrations commémoratives. L'implication des enfants, de leurs parents et des enseignants donne espoir ! Ce devoir de mémoire collective doit être l'affaire de tous pour le maintien de la Paix !



# Réseaux, accessibilité et sécurité

## Assainissement collectif et gestion de l'eau

Après la mise en conformité de la station, la Municipalité poursuit l'extension des réseaux pour répondre à l'urbanisation et à la réglementation. Des subventions du Conseil Départemental de la Gironde et de l'Agence de Bassin Adour Garonne seront sollicitées pour réaliser l'extension de l'assainissement collectif avenue de Bellevue, Guérin et rue des Châtaigniers en 2019.

## Extension du dispositif de défense contre l'incendie

Avec notamment en 2019, la création d'une réserve d'eau au Moron.

## Sécurisation des cheminements doux



Marquage des stationnements des rues J. Vergeron et de la Cure, finalisation des aménagements des entrées de bourg.



A « Brochet », sécurisation des déplacements des écoliers vers l'abri bus. Poursuite des cheminements doux notamment ceux desservant les abris bus de la ligne de voyageurs donnant accès vers la Gare SNCF de St Yzan.

## Travaux de voirie et de sécurisation routière



Remplacements des mobiliers urbains vétustes (potelets ...)



Rénovation de la route au lieu dit Rouillediner

- Elargissement de l'entrée du chemin de Naudon pour faciliter l'accès « nord » du Parc de Loisirs
- Réfection de la clôture intérieure du stade côté nord
- Poursuite du renforcement de l'éclairage public : Chaillou, Berland, Jard de Bourdillas et la Grand Font

## Travaux de voirie et de sécurisation routière

- Classement de la Baconne en agglomération

Mise en sens unique de la rue de la Cure



- Déplacement du radar du cimetière (route de la Chironne)
- Implantation d'un nouveau radar au lieu dit « Ouvrard »

## LES CHIFFRES PARLENT D'EUX-MEMES QUANT AU RESPECT DE LA VITESSE DES AUTOMOBILISTES !

La vitesse est respectée entre 70 et 80%  
Avenue M. Lacoste, Rue C Joubert et aux Clones.  
PEUT MIEUX FAIRE au Jard de Bourdillas (48% sens « Nord – Sud ») et à « Guérin » (54% sens Est-Ouest)  
Le signal visuel fonctionne donc.

Mais il ne peut rien vis-à-vis des criminels du volant ! La vitesse la plus élevée relevée ayant atteint 159km/h !!!

## Accessibilité des bâtiments publics aux personnes à mobilité réduite

Des places de parking réservées au niveau de toutes les infrastructures communales  
Création d'une plateforme et d'une rampe d'accès à la salle d'exposition du Centre Culturel. Etude en cours pour la bibliothèque et la salle multimédia.

## Dénomination des voies et numérotation d'immeubles

Ce chantier a été impulsé en 2014 pour des raisons de sécurité et de secours, d'activité économique et de services de la Poste et pour faciliter les déplacements de chacun.  
De nouvelles voies sont nées dernièrement :  
Chemin du Bouleau donnant sur la Rue de la Baconne  
Rue Colonel André VALAS au lotissement « La Garenne »  
Rue Léon Abel Marchais, entre l'Avenue Bellevue et la Rue du château d'Eau.

## L'INFO ! RAPPEL

L'entretien des trottoirs, fossés et accès des parcelles est de la responsabilité du propriétaire et donc à la charge de celui-ci.

### CCAS – Liens inter générationnels

Depuis 4 ans nous contribuons à relier les générations autour de diverses activités

#### Une soiree solidaire

Festive, gratuite et conviviale, cette soirée a eu lieu le 14 décembre avec l'arrivée du Père Noël et de ses rennes, de Madame Noël et des lutins motards. De nombreuses animations ont contribué à cet élan de solidarité : Battle HIP HOP avec Fokesabouge, le groupe de Folk Jazzy « Katleya » et Chants de l'ensemble Vocal St Christolien. Cette soirée s'est conclue autour d'un verre et de douceurs offertes par le Traiteur Bernard de PUGNAC.

Les 10 bacs de denrées apportés par les spectateurs ont été remis au CIAS pour compléter les distributions de la Banque Alimentaire.

La générosité de l'association Trike N Bike s'est exprimée à nouveau par la remise de 400 jouets en faveur de la banque alimentaire.

Merci à tous les participants !



#### Repas des aînés

Le 16 décembre, 168 personnes ont apprécié le repas mitonné par le Traiteur BERNARD et l'accompagnement musical de M LEIGHENNER, saxophoniste, qui arrive à faire lever les plus timides vers la piste de danse. Signe aussi de la bonne forme physique de nos Anciens ! Les nouveaux habitants concernés et participant ont apprécié l'ambiance.

Les créations des enfants de l'Accueil Périscolaire offerte ont illuminé les regards des aînés. Merci pour ce pont intergénérationnel.

**Le CCAS accueille chaque semaine** des personnes pour mettre en place les aides et les réorienter quant aux petits travaux, portage de repas à domicile, transport à la demande...

#### Nouveau service proposé par le CIAS pour les « consomm'acteurs »

**L'ÉPICERIE LATITUDE SOLIDAIRE** sortira de terre en fin d'année à St Yzan de Soudiac, sous l'égide de la CDC et avec des financements d'origine diverse (MSA, CAF, Conseil Départemental de la Gironde, CDC, dons...).

Une association, présidée par Julie Rubio, gèrera cette nouvelle activité.

Elle accueillera des animations et des ateliers en cours de réflexion.

Ses objectifs :

- Répondre à la demande sociale avec des tarifs réduits
- Faire le choix de consommer les produits que l'on souhaite
- Gagner en dignité et payer ses courses
- Y trouver des paniers provenant de circuits courts
- Acheter malin pour la solidarité intercommunale
- Être acteur de cette solidarité de proximité
- Amener à tous un panier malin même pour les moins mobiles

Les producteurs et les commerçants locaux seront contactés par l'épicerie pour pouvoir devenir fournisseurs !

Habitants, devenez bénévole pour donner du temps et des conseils et pour aider l'épicerie à se développer !

Devenons des acteurs de notre consommation locale en favorisant le lien social et la solidarité de proximité !



#### Soirée Soutien à l'île de Saint Martin

Avec les associations « Les Loupiots de chez nous », les parents d'élèves, « Harmonie Art », les musiciens afro-antillais, « la Popotte de Mina », la Municipalité a organisé une soirée pour mieux connaître l'île. La collecte des fonds a contribué aux missions primordiales de l'association « Les Tournesols », d'éducation et d'accueil des enfants reconnus handicapés. D'autant plus utile après un ouragan ayant tout détruit sur son passage !

# Actualités des Ecoles

## Actu des classes

A la rentrée 2018 : les effectifs scolaires sont de 403 élèves en maternelle et primaire avec le même nombre de classes. Ils doivent être à minima similaires pour assurer le maintien du nombre de postes à la rentrée 2019 !

Le dispositif d'accueil des enfants âgés de moins de trois ans fonctionne à la satisfaction des parents, des enseignants et des élus. En 2018, entre 12 et 15 élèves étaient concernés.



Outre la maintenance régulière, des travaux d'aménagement ont été accomplis :



Evolution du parc informatique : de nouveaux ordinateurs, un vidéoprojecteur et un switch pour gérer le réseau informatique de l'école



De nouveaux portails plus sécurisés au niveau du groupe scolaire et de nouveaux stores à la maternelle.

## Restauration scolaire

Dans le cadre du groupement de commande avec la Communauté de Communes Latitude Nord Gironde, le marché a été attribué à Aquitaine Restauration, prestataire actuel.

En moyenne, 348 repas quotidiens sont cuisinés sur

place par un chef, ce qui représente une augmentation de près de 11% en 3 ans et correspond à 85% des enfants scolarisés.

« le lundi c'est BIO » : Le repas est préparé à partir de produits issus de l'agriculture biologique.

## Actus des voyages et actions pédagogiques

### Pour la maternelle

- Célébration de la fête de l'hiver en présence des parents, le 18 décembre 2018.
- Sortie au cinéma le 17 décembre 2018 suivi du goûter de Noël et venue du Père Noël, le 20 décembre 2018
- Carnaval le 5 avril 2019
- Classe découverte avec nuitée à Oléron en mars/avril 2019
- Kermesse le 7 juin 2019

### Pour l'élémentaire

- Piscine pour les CP et CM2
- Marché de Noël, le premier week-end de décembre
- Spectacle de Noël le 11 décembre 2018 « Le voyage immobile de Lillibulle»
- Classe découverte avec nuitée en Dordogne du 26 au 28 mai
- Kermesse le 28 juin



# Dossier spécial

## *Les investissements pour l'avenir*

PARCE QUE SAINT-SAVIN EST UNE COMMUNE D'AVENIR,  
LA MUNICIPALITÉ TRAVAILLE SUR DE GRANDS PROJETS



*Une convention d'aménagement de bourg pour poursuivre ses cheminements piétonniers dans la commune.*



*Une convention d'aménagement d'école pour anticiper les besoins.*

### *Mieux se préparer à demain.*

La commune doit se projeter dans l'avenir à partir de l'analyse de l'existant, déterminer la nature des travaux à engager, les évaluer financièrement, établir le calendrier de réalisation et faire que les réalisations d'aujourd'hui ne rendent pas impossibles les adaptations nécessaires.

Des conventions basées sur des études spécifiques à chacune, conduites par des prestataires compétents techniquement, sont subventionnées par le Conseil Départemental. Placées sous l'égide d'un comité de pilotage présidé par le Maire, elles ont pour objectif de mieux planifier les investissements à venir.

Le Comité de pilotage de la **Convention d'Aménagement d'École**, est composé de la 1ère adjointe, des adjoints en charge de l'école et des bâtiments, de personnels des écoles, d'enseignants, de parents d'élèves, du CAUE, de l'Inspectrice de l'Education Nationale et du Conseil Départemental.

Le point de départ de la réflexion est la construction d'un nouveau restaurant scolaire, d'une capacité augmentée, accessible depuis l'extérieur de l'école pour les locaux de service et les livraisons. Les autres enjeux concernent un meilleur regrou-

pement des classes maternelles d'une part, élémentaires d'autre part, avec un positionnement de nouvelles classes adaptables quant à l'évolution des pratiques pédagogiques de dédoublement de classe. Il convient aussi mieux positionner l'accueil de l'Elémentaire et enfin, garder des espaces de jeux suffisants pour les enfants.

Les conclusions de l'étude seront connues en cours d'année 2019, ce qui permettra à la municipalité à venir de planifier les réalisations utiles et possibles !



La **Convention d'Aménagement de Bourg** concerne essentiellement les déplacements autour et vers le cœur de SAINT SAVIN, en facilitant les circulations dites « douces », en sécurité. Un certain nombre de cheminements facilitant la marche à pied ou l'usage du vélo sur des trottoirs élargis, ont été créés (avenue Maurice Lacoste, avenue de Bellevue, route de la Baconne, rue Al-

phonse Micheau, rue de la Ganne, avenue du Château d'Eau, rue de la Cure). Celui de la rue Paul Petit est programmé au budget 2019. Des aménagements des arrêts de bus dans les hameaux et du cheminement vers ceux-ci ont été réalisés ou sont en cours : Chaillou, Brochet, La Ganne, route de la Baconne, La Gare, La Grand Font, etc.

Inciter les habitants, jeunes ou moins jeunes, du bourg « élargi » à privilégier la marche à pied ou l'usage du vélo, permet de libérer des possibilités de stationnement près des écoles, des services publics, des commerces pour nos concitoyens devant, pour cause d'éloignement, utiliser leurs véhicules personnels. Ces circulations doivent pouvoir s'effectuer en sécurité et avec un certain confort de cheminement, voire être créées selon l'urbanisation.

En fin d'année 2019, sera remise l'étude intégrant aussi les trafics routiers, les points de convergence (parking de covoiturage, arrêt des bus scolaires et de voyageurs, liaison cyclable potentielle vers la

gare de ST YZAN), les temporalités et l'évaluation des coûts ou les modalités de réalisation.

Son Comité de pilotage est constitué de la 1ère adjointe, l'adjoint à la voirie, la Communauté de Commune, la Direction des Infrastructures du Conseil Départemental. Les modalités d'association des usagers des modes de déplacement doux doivent faire l'objet d'une proposition de la part du Bureau d'étude retenu.

Une telle approche alimentera les réflexions du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI) et devra contribuer à limiter les émissions de gaz à effet de serre pour améliorer la qualité de l'air que l'on respire.

# Budgets

Budget 2018 : il a été exécuté avec efficacité et dans la lignée des 4 années précédentes :

- les dépenses de fonctionnement sont stables 2 M€, les frais de personnel étant en diminution de 150 K€ suite à la mutualisation des services techniques à l'échelle de la CDC.
- les dépenses d'investissements réalisés et engagés s'établissent à 1,06M€ sans emprunt comme en 2017.

L'évolution favorable des ressources est liée à des constructions neuves ou des rénovations.

2270 mandats et titres de recettes ont été émis, chiffre en diminution par rapport à 2017.

La mutualisation des Services Techniques est maintenant en place ; l'année 2019 permettra de la rendre encore plus efficace, ce pour un coût correspondant à nos prévisions.

**ET TOUT CELA EN RESTANT DANS LA MAITRISE DE LA FISCALITE...** alors que l'Etat nous supprime les marges de manœuvre et augmente les transferts de charge sur les communes (passeport, CNI, logement des gendarmes réservistes, programmes pédagogiques avec plus de locaux et de matériels...) Les taux de fiscalité communale n'ont pas augmenté depuis 2015, début de l'actuelle mandature. Le maintien des efforts et la maîtrise des dépenses de fonctionnement permettent de poursuivre les investissements, l'entretien et la mise à niveau de nos routes et bâtiments.

Le budget 2019 permet la concrétisation des engagements, de progresser, non à coup d'annonces tonitruantes mais de saisies d'opportunités, d'accueil d'idées nouvelles, de projets afin que l'attractivité de Saint Savin contribue aux dynamisme des services, commerces et artisans.

| DEPENSES                        |                         |                       | RECETTES                                      |                         |                       |
|---------------------------------|-------------------------|-----------------------|---|-------------------------|-----------------------|
|                                 | C.Administratif<br>2018 | Budget 2019           |   | C.Administratif<br>2018 | Budget 2019           |
| <b>FONCTIONNEMENT</b>           |                         |                       |   |                         |                       |
| Gestion courante                | 1 779 808,23 €          | 1 986 750,00 €        | Gestion courante                              | 2 263 635,30 €          | 2 184 533,00 €        |
| (Dont personnel)                | 889 575,60 €            | 930 000,00 €          | Dont :  |                         |                       |
|                                 |                         |                       | Impôts  | 2 087 295,87 €          | 2 017 873,00 €        |
|                                 |                         |                       | Subventions                                   | 59 673,61 €             | 42 000,00 €           |
|                                 |                         |                       | Produits des services                         | 19 709,17 €             | 18 000,00 €           |
| Charges financières             | 64 113,48 €             | 60 000,00 €           | Produits financiers exceptionnels par cession | 190 561,19 €            | 1 560,00 €            |
| Virement section investissement |                         | 503 106,00 €          | Excédents                                     | 203 767,01 €            | 424 840,05 €          |
| Charges exceptionnelles         | 2 736,24 €              | 5 000,00 €            |   |                         |                       |
| Charges imprévues               |                         | 56 077,05 €           |   |                         |                       |
| Opérations d'ordre              | 225 294,36 €            |                       |   | 59 805,85 €             |                       |
| <b>TOTAL A</b>                  | <b>2 071 952,31 €</b>   | <b>2 610 933,05 €</b> | <b>TOTAL A</b>                                | <b>2 717 769,35 €</b>   | <b>2 610 933,05 €</b> |
| <b>INVESTISSEMENT</b>           |                         |                       |   |                         |                       |
| Travaux d'équipements           | 608 346,41 €            | 869 683,00 €          | Subventions                                   | 134 686,54 €            | 72 761,00 €           |
| Opérations d'ordre              | 0,00 €                  | 0,00 €                | Emprunt                                       | 0,00 €                  | 250 000,00 €          |
|                                 |                         |                       | FCTVA TLE                                     | 96 069,43 €             | 80 000,00 €           |
|                                 |                         |                       | Excédent Fonctionnement                       | 360 911,71 €            | 220 976,99 €          |
| Remboursement emprunts          | 135 119,91 €            | 115 323,00 €          | Virement de Section de Fonctionnement         |                         | 503 106,00 €          |
|                                 |                         |                       | Produit de cession                            |                         | 79 139,00 €           |
| Déficit reporté                 | 193 877,71 €            | 120 381,99 €          | Opération d'ordre                             | 225 294,36 €            |                       |
| Reste à réaliser N+1            |                         | 178 991,00 €          | Reste à réaliser de N-1                       |                         | 78 396,00 €           |
| <b>TOTAL B</b>                  | <b>937 344,03 €</b>     | <b>1 284 378,99 €</b> | <b>TOTAL B</b>                                | <b>816 962,04 €</b>     | <b>1 095 538,71 €</b> |
| <b>TOTAL A+B</b>                | <b>3 009 296,34 €</b>   | <b>3 895 312,04 €</b> | <b>TOTAL A+B</b>                              | <b>3 534 731,39 €</b>   | <b>3 895 312,04 €</b> |
|                                 |                         |                       | <b>Excédent global :</b>                      | <b>525 435,05€</b>      |                       |

# Nos agents COMMUNAUUX

A ce jour, la commune compte 25 agents titulaires et 4 agents de remplacements horaires pour entretien des locaux. Les effectifs ont diminué suite à la mutualisation des services techniques intercommunaux et aux départs à la retraite de **Martine MASSE et Valérie BRICE** que l'on remercie pour leur service.

Virginie MAURAND a décidé de prendre une disponibilité pour réaliser une reconversion professionnelle. Nous lui souhaitons bonne réussite.  
Madame Marie GIBEAU a rejoint les services administratifs de la commune.

Nous poursuivons la présentation d'agents municipaux :

## Maité Perret :

*« je me mets à la place des gens qui utilisent les locaux ! »*

Maité a travaillé depuis 13 ans sur différents postes : surveillance, service de repas et entretien des locaux. Assumant aujourd'hui, le poste d'agent d'entretien, sa mission lui paraît claire : « assurer la propreté et l'hygiène pour garantir la qualité de vie et d'accueil des publics et des personnels ».

Elle s'y emploie avec la conscience du service public : « il faut que je sois satisfaite de ce que j'ai fait quand je quitte les lieux, je me mets à la place des gens qui utilisent les locaux ! » Vitres, poussière, poubelles sont le quotidien du métier.

Elle est responsable de son travail dans les locaux qu'elle entretient : elle gère les produits et le matériel des salles, s'organise à partir d'un planning. Elle surveille l'état des lieux, ce qui permet de limiter les dégradations.

Cela appelle à des aptitudes précises : rigueur et autonomie, méthode, sens de l'organisation, respect des lieux, du matériel et des personnes, discrétion et secret professionnel, goût du travail bien fait, implication dans le travail....

Elle travaille seule ou en équipe, en horaires de jour ou en soirée... Son travail est peu visible pour le plus grand nombre : s'il n'était pas accompli tout le monde le constaterait. Il est précieux pour tous et doit appeler la reconnaissance et le respect des utilisateurs !

Depuis septembre, Maité est aussi affectée au restaurant scolaire. Elle sert les enfants, les aide dans leur prise de repas, les écoute, reçoit leurs confidences... Elle apprécie ce contact, cette ambiance de travail différente du reste de son quotidien : travail en équipe, contact avec les enfants....

## Françoise Villetorte :

*« les enfants, c'est le soleil de votre journée dès le bonjour du matin ! »*



Après diverses expériences dans des domaines variés tels que l'agriculture, la restauration ou l'industrie, Françoise a mis ses compétences au service de la Commune. Elle assure la fonction d'Agent territorial spécialisé des écoles maternelles (ATSEM) auprès des professeurs de l'Ecole, des toutes petites aux grandes sections, et d'aide à la prise de repas au restaurant scolaire.

« Ce n'est pas la routine : il faut sans cesse s'adapter. Nous travaillons en équipe. C'est un métier intéressant et passionnant. Les formations sont un bon moyen pour apprendre et échanger avec ses pairs. » Françoise a suivi des formations sur l'Education, l'encadrement ou encore la gestion du stress. « C'est très important pour comprendre l'enfant, sa construction et son évolution ! » dit-elle.

Elle aime son métier pour le contact et l'importance de l'éducation. Les plus grands, souvent plus dynamiques et « directs », nourrissent son goût pour le jeu, la créativité en confectionnant des objets ou des œuvres avec des matières recyclées par exemple. « C'est épanouissant, je me sens utile pour l'ensemble des apprentissages. Je pense contribuer à leur prise de confiance en eux notamment par l'écoute, l'aide, le développement de leur autonomie... Il faut aussi les rassurer. Et puis les enfants, c'est « le soleil de votre journée, dès le bonjour du matin ! ». Pendant les vacances, ils lui manquent. Elle attend avec impatience la rentrée.

Ce métier fait appel à des aptitudes multiples pour un travail en lien avec l'enseignant : organisation, autonomie, intérêt pour la polyvalence, sens des responsabilités. « C'est un métier où je me sens impliquée : c'est essentiel ! »

Lors des Temps d'Activité Périscolaire, Françoise s'est investie personnellement et a vécu une belle expérience où elle a pu mettre en pratique tout son dynamisme.

# Petit journal COMMUNAL

## Actu commerçants & Economie

### VENTE ET ACHAT DE MOTOS D'OCCASION

dans les locaux de Racing Motos Services avec RMS  
Occasions géré Fabrice Roy  
16 Rue Maurice Lacoste - 06 84 36 64 46



### AFFUTEUR - RÉMOULEUR

Jean Philippe MORENO  
Nouveau sur le marché du samedi  
06 88 28 31 76



### MÉCANOBAT - MÉCANIQUE ET USINAGE

Nouveau gérant, Benoît BRAULT  
4 bis Blanchet -06 73 91 24 33



### SARL ALEXANDRE BARNY

**Paysagiste et forestier**  
Alexandre BARNY

### AGC GIRONDE

Conseil, gestion - Expertise comptable - Comptabilité -  
Gestion agricole  
Pascal RAMOS  
1 Rue Maurice Lacoste 05 57 58 06 32

### LABEL ISOLATION

Isolation de maison & nettoyage de toiture  
Dimitri et Lolita CHABOCHE  
3A lieu-dit Bel Air  
09 81 09 66 71 - 06 99 29 16 75

### TAILLE DE PIERRE

Christophe BOURG  
3 Lieudit Chaillou  
06 66 99 65 68  
christophe33.bourg@gmail.com

### COIFFURE MIXTE

Marion RODIER  
Résidence le carré des grands vignobles  
06 41 21 58 12

### BAR DES SPORTS

Changement de propriétaire  
Jean-Louis MANAUTINE  
43 rue Célestin Joubert - 05 57 33 05 47

## ECONOMIE

### Révision en cours de la signalétique de proximité

La commune actualise et finance la signalisation de proximité des services. Afin de valoriser le tissu économique, seul le coût des lattes indiquant les activités est supporté par les annonceurs.

### Approche intercommunale et Saint Savinienne

Les élus participent aux commissions et groupes de travail pour dynamiser le commerce local et créer des zones économiques et d'emploi à l'échelle de la communauté de communes. L'aménagement du bourg et les nombreuses animations en centre-ville s'y intègrent.

### Motion de soutien aux salariés de l'usine Ford

La fermeture de celle-ci constitue une vraie gabegie ! Force est de constater notre impuissance face à cette décision qui laisse les salariés dans de difficiles situations. La Municipalité a soutenu les démarches accomplies en Gironde et a voté une motion pour montrer son désaccord et dénoncer ces pratiques inacceptables !

# Les projets en cours DE L'INTERCOMMUNALITE

## CIAC – Centre Intercommunal des Actions Culturelles

Un projet de salle et locaux à vocation culturelle est en cours d'étude, porté par la CDC, implantée à proximité du rondpoint Bellevue. Il intègre le développement d'une offre culturelle à l'échelle du territoire, plus dense notamment en direction du grand public et des écoliers, la satisfaction des besoins d'asso-

ciations ou d'entreprises pour leurs évènements...

Cette offre de proximité devrait combler les saint-saviniens !

La CDC consacre 6% de son budget à la culture pour faciliter le vivre ensemble et l'ouverture aux autres !

## Gendarmerie

Le projet comprend 19 logements pour 22 gendarmes. La maîtrise d'œuvre a été attribuée au groupement girondin D-Side et l'avant-projet sommaire a été validé par le conseil communautaire et par la Direction de la Gendarmerie Nationale. Le dossier technique, juridique, et financier a été transmis (depuis presque une année !) pour

examen au Ministère de l'Intérieur. Le bail examiné par France Domaines a été accepté au Conseil communautaire du 28 mars 2019, pour un montant de loyer annuel à la CCLNG de 238 757.94 €.

Après l'accord de l'Etat, le Permis de construire sera déposé par la CDC Latitude Nord Gironde.



## Mini crèche 2019 près de la Gare de St Yzan

Le projet initié en 2018 sera réalisé en 2019-2020 pour un montant prévisionnel de 450 000 € TTC. Il pourra accueillir les premiers enfants en 2020.

## Broyeur / Particulier

L'acquisition d'un broyeur mobile et d'un camion polybenne vont permettre de diminuer le volume des déchets végétaux pour assurer le paillage des espaces verts des communes. Lors des chantiers publics, les particuliers pourront apporter leurs propres branchages. Ceci contribuera à réduire l'apport en déchetterie et

sera une solution suite à l'interdiction du brûlage. Le projet se réalise en partenariat avec le SMICVAL, l'ADAV33, le CD33, le CRNA, la DREAL et l'ADEME. Le coût des investissements est de près de 80 000€ avec un taux de subvention de 61 % du montant HT.

## Equipements sportifs du futur collège de Marsas

Comportant notamment un gymnase, ils seront réalisés par le Conseil Départemental et complétés par la Communauté de Communes afin de diversifier l'offre d'activités sportives et culturelles. Ils ont pour vocation de répondre aux demandes des associations des communes concernées, hors temps scolaire. L'ouverture du collège est prévue pour la rentrée de septembre 2021.

## Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUI)

Le Conseil communautaire l'a prescrit et son cahier des charges est en phase de rédaction ; l'objectif est que le bureau d'études soit retenu avant l'été 2019.

## Escape game, Terra aventura

Ce jeu permet aux touristes et à la population de découvrir le patrimoine et l'histoire de Saint-Savin au travers d'énigmes, dématérialisé ou en version papier. L'office de tourisme, porteur de l'action, a travaillé de concert avec les élus de Saint-Savin.

A vous de bientôt jouer !



Liaisons vers la gare de St-Yzan-St Mariens - ligne Bordeaux et Saintes  
5 jours par semaine (sauf week end)

**Au départ de St Christoly**  
St Christoly - Bourg  
St Savin - PI de Libération  
St Yzan - Ecole primaire  
Gare TER

**7h09 8h12**  
6h42 7h42  
6h47 7h47  
6h56 7h56  
7h00 8h00

**Au départ de St Yzan**  
St Yzan :  
St Savin  
St Christoly

**17h01 18h26**  
Gare TER 17h10 18h40  
Ecole primaire 17h14 18h44  
PI de Libération 17h20 18h50  
Bourg 17h28 18h58

# Vivons en société

## Eco-responsabilité et protection de l'environnement

Achetons malin : achetons ce dont nous avons besoin, des produits de circuits les plus courts possibles, évitons les suremballages, cuisinons, compostons....

**Soyons CONSOMM'ACTEURS**

## Cadre réglementaire et intérêt général

### - Réduction des déchets par compostage

- INTERDICTION des FEUX pour raisons environnementales et de prévention des incendies
- Utilisation des déchetterie
- Respect des horaires de travaux extérieurs
- Respect des horaires de sorties et de rentrée de poubelles

Respecter la NATURE.  
D'ailleurs les auteurs des  
décharges sauvage sont  
en cours d'identification



## La Déclaration universelle des droits de l'homme ! Une référence dont il faut se rappeler :

Elle rappelle la nécessaire aspiration aux droits de l'homme, afin de ne plus revivre les événements qui «ont conduit à des actes de barbarie qui révoltent la conscience de l'humanité».

### Quelques extraits :

#### Article 1er - Principe d'égalité et de dignité

« Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droits. Ils sont doués de raison et de conscience et doivent agir les uns envers les autres dans un esprit de fraternité. »

#### Article 2 / alinéa 1er - Interdiction de toute discrimination

« Chacun peut se prévaloir de tous les droits et de toutes les libertés proclamés dans la présente Déclaration, sans distinction aucune, notamment de race, de couleur, de sexe, de langue, de religion, d'opinion politique ou de toute autre opinion, d'origine nationale ou sociale, de fortune, de naissance ou de toute autre situation. »

#### Article 26 – Alinéa 2 - Droit à l'éducation

(...) L'éducation doit viser au plein épanouissement de la personnalité humaine et au renforcement du respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales. Elle doit favoriser la compréhension, la tolérance et l'amitié entre toutes les nations et tous les groupes raciaux ou religieux, ainsi que le développement des activités des Nations Unies pour le maintien de la paix.

### Quelques principes

- droit au respect de sa vie privée et familiale
- droit à une nationalité ;
- droit à la liberté de pensée, de conscience, d'opinion, d'expression, de réunion et d'association
- droit à la culture.

<https://www.vie-publique.fr/focus/decrypter-actualite/declaration-universelle-droits-homme-1948.html>



«L'Homme de Vitruve  
de Léonard de Vinci.»

# Zoom bibliothèque : Gratuite et en réseau !

Lecture Evasion, l'association animant la Bibliothèque Municipale accueille tous les enfants pour des lectures mises en scènes, des projections, des animations. En outre, très active dans le réseau intercommunal, elle propose de nombreuses animations (lecture publiques, illustrations, concours de nouvelles, étude généalogique...). A côté des milliers de livres constituant le fond documentaire, la bibliothèque permet l'accès à « biblio.gironde.fr » soit aux tutoriels d'apprentissage de plus de 20 langues ou de bureautique, à plus de 300 revues et éditions, à des centaines de documentaires, de CD, de films ou encore de jeux vidéo.... Grâce au soutien de la municipalité, l'inscription est désormais gratuite. Au sein de la CDC, une partie du fonctionnement est commune aux bibliothèques communales. Le travail en réseau se densifie pour le plus grand plaisir des bibliothécaires et des lecteurs. Vous pourrez par exemple prendre un livre à ST SAVIN et le restituer à la bibliothèque de CIVRAC, LARUSCADE, SAINT MARIENS, ST YZAN et bientôt CAVIGNAC.

## Annuaire des associations

Les élus soutiennent, remercient et félicitent tous les bénévoles qui font la vie associative diversifiée et dense de SAINT SAVIN. Ils œuvrent pour leurs concitoyens, autour de centres d'intérêts multiples et divers avec un état d'esprit de soutien et d'entraide. Ils contribuent même parfois à la concrétisation de projets dont ils ne sont pas à l'origine.

| Nom de l'association            | Téléphone  |
|---------------------------------|--|
| ACCA                            | 06 80 96 59 49                                   |
| ACPG-CATM                       | 06 79 96 04 74                                   |
| ACVG                            | 05 57 58 09 04                                   |
| ALBS                            | 05 57 42 29 94 06 20 31 67 95                    |
| Amicale des sapeurs-pompiers    | 06 72 19 45 79                                   |
| Amicale des anciens élèves      | 06 24 48 92 77                                   |
| Association paroissiale         | 05 57 58 04 62                                   |
| Civisme et devoir               | 06 29 59 49 08 - 05 57 58 99 72                  |
| Club canin de St Savin          | 05 57 32 56 07                                   |
| Club de scrabble                | 05 57 58 45 93                                   |
| Club nord gironde aéromodélisme | 06 30 04 02 81 - 06 70 75 46 62 - 06 30 81 46 60 |
| Club pétanque                   | 05 40 10 11 09                                   |
| Créations en folie              | 06 33 79 05 50                                   |
| Culture sport                   | 07 83 14 37 56                                   |
| Cultures Loc 'Halles            | 06 37 71 91 81 - 06 69 39 62 94                  |
| ECOLE DE JUDO                   | 06 62 59 15 04                                   |
| ECOLE DE MUSIQUE                | 06 95 80 54 09                                   |
| EXPRESSION D'ART                | 06 25 87 49 44                                   |
| FNACA                           | 05 57 42 58 79                                   |
| GYM TONIC                       | 05 57 58 04 32                                   |
| Harmonie des Hauts de Gironde   | 05 57 68 86 95 - 06 63 25 00 71                  |
| HEIKO CLUB AIKIDO               | 05 57 58 91 26 - 06 45 15 57 12                  |
| LECTURE EVASION Bibliotheque    | 05 57 58 99 72                                   |
| Les loupiots de chez nous       | 06 51 58 74 78 - 06 78 37 00 04                  |
| Les Roses d'Automne             | 05 57 58 91 80                                   |
| LIBRARTISTIQUE                  | 06 65 23 29 53 - 06 73 45 25 03                  |
| MARCHE POUR TOUS                | 06 75 74 21 30                                   |
| Moto club de l'Estuaire         | 07 81 02 32 49                                   |
| Passion Pongiste Nord Gironde   | 05 57 42 83 82 - 06 43 10 14 76                  |
| Saint Savin Festivités          | 06 87 40 45 16 - 07 78 25 69 49                  |
| SOUVENIR Français               | 05 57 58 00 28                                   |
| ST VINCENT DE PAUL              | 05 57 58 94 34                                   |
| SUN K'DANCE                     | 06 15 83 27 79                                   |
| TOUS EN FORME                   | 05 57 58 08 20                                   |
| TRIKES N'BIKES                  | 06 16 20 42 98                                   |
| TSUKI CLUB KARATE               | 05 57 58 48 97                                   |
| USNG                            | 06 59 42 61 73                                   |
| USNG – Section Tennis           | 05 57 58 98 60 - 06 77 53 14 36                  |

# Etat civil

La population de ST SAVIN : 3.235 habitants,  
29 naissances, 50 décès et 17 mariages.

## Naissances

BARNY Timéo - 19 juin 18  
BERNALEAU Aria - 31 mai 18  
BLANC Adrien, Marc, Chris - 12 septembre 18  
BLANCHARD Elina, Ariane, Iris - 20 avril 18  
BOUDEAU Yanis - 20 août 18  
BUFFERAND Louis, Noé - 30 mars 18  
CARLOTTI Léana, Joana - 31 mai 18  
DUBREUILH Ilan - 08 février 18  
DUGUET Analía 01 décembre 18  
GALLOT Clara, Clémentine, Marie - 8 janvier 18  
GITTON Kayla, Kélissa, Kéana - 26 juillet 18  
HOSTEIN Kinsley, Lazarro - 13 février 18  
JACQUEMIN Aaron - 3 janvier 18  
KAPPELMANN Anaëlle, Élodie - 6 août 18  
KOWALSKI ZAJAC Mia, Eva, Martine - 31 janvier 18

LABIT LAFON Aaron - 8 septembre 18  
LEMARIÉ Maxence, Alyx - 16 mai 18  
MASSON DHUR Héloïse - 16 novembre 18  
MENARD Victoria - 27 mai 18  
MIODINI Gabin - 2 juillet 18  
MPONDANI NLANDU CARRERAS Ilyann - 27 novembre 18  
PASSALACQUA Ethan - 18 janvier 18  
PETIOT Kenzo, Nolan, Daniel - 7 septembre 18  
PETIT Ilhan - 3 décembre 18  
REYNES Léna 26 octobre 18  
SCHWEITZER Timéo - 11 octobre 18  
TOUZEAU Louane Mary Isabelle - 27 avril 18  
VEUILLE Raphaël - 24 avril 18  
BRAUD Alix, Nicolas, Eugène - 8 novembre 18

## Mariages

ALBERT Cinthia - LALANNE Edwige Solange Raymonde - 25 août 18  
ARRO Françoise - CAILLAUD Thierry, Nicolas - 7 juillet 18  
BASSON Cindy GOUGEON Eugène - 15 mai 18  
BERENQUER Marcel Albert - GOUEZ Béatrice Elisabeth - 19 mai 18  
BOUMADFAA Moussa - TAHIRI EL UAZANI Warda - 20 janvier 18  
BOUSQUET Sébastien, Lionel - RIGAL Marjolaine, Claire - 4 août 18  
DELBOIS Sophia - GALVAIRE Laurent Thierry Bernard - 23 juin 18  
DENÉCHAUD Annick - FILLATREAU Louis - 4 août 18  
FILLATREAU Aline - JENSONNÈS Jessy, Bruno, Ruddy, Jacky, Lucien - 5 mai 18  
GAGNIARD Marthe Marie Dominique - LONGO Aurélien - 27 juillet 18  
GONÇALVES Ana-Maria - ROY Thierry - 28 décembre 18  
GUICHARD Christophe Nicolas - LACOSSE Nathalie, Rolande - 21 juillet 18  
JACQUEREAU Monique - JOUBERT François Daniel - 25 août 18  
JEANTET Charlene - TÉTÉ Samantha Michèle Andrée - 25 août 18  
JEANTET Sabine - MOUSNIER Frédéric - 30 juin 18  
LUCIEN Arnaud - PAULIN Isabelle - 28 juillet 18  
MAUVILLAIN Anthony, Guy - TREMBLAIS Laetitia, Annie, Yolande - 17 novembre 18

## Décès

AIRAULT Laurent - 11 avril 2018  
ANDRÉ Raymonde née POIRIER - 10 décembre 2018  
ARRIVÉ Huguette née SAUZEAU - 27 décembre 2018  
ARTU Alain Pierre - 25 décembre 2018  
BARRIÈRE Arthur - 28 février 2018  
BERNABEU Huguette Pierrette née BILLAU - 22 août 2018  
BEUNARD Marie-Rose Juliette Marguerite née DROMEL - 15 février 2018  
BORIE Marie Jeanne Jeannine née MANCIET - 20 juin 2018  
BOURGEOIS Serge Désiré Louis - 3 avril 2018  
CARBONNIER Georges Léopold Blaise - 2 octobre 2018  
CROCHÉ Nicole Francine née LACOSTE - 28 novembre 2018  
DECOMBE Henriette née MOURET - 28 juin 2018  
DEVESA Martine née POTET - 20 janvier 2018  
DUBREUILH Patricia - 18 novembre 2018  
DURAND Lucienne Andrée née CRUCHON - 13 avril 2018  
ESPEAU Paulette née TANCHAUD - 21 décembre 2018  
FAVARD Philippe - 22 décembre 2018  
FAVREAU Carmen Lucette née BIRET - 16 juillet 2018  
FONTENEAU Huguette née PRÉVÔT - 24 septembre 2018  
GUIGNARD Michel Jean Marcel - 9 avril 2018  
HOCHART Irène Marie Marcelle née BARBERY - 17 novembre 2018  
LAGLAIVE Madeleine née SARRAZIN - 22 juillet 2018  
LAROUCHE Gisèle, Lydie née BIOY - 17 janvier 2018  
LAROUCHE Jean - 16 septembre 2018  
LATASTE Didier, Bernard - 13 août 2018  
MAHET Henri René - 15 février 2018

MARCHAND Flaviana née GARCIA - 16 mars 2018  
MARCHAND Jean - 15 juillet 2018  
MARIN Madeleine née OUVRARD - 16 juillet 2018  
MAURY Guy Jean - 5 août 2018  
MAURY Jeannine Hélène Charlotte née NICOLAS - 30 mai 2018  
MONTANGON Anthony - 18 novembre 2018  
NADOL Nestor Marin - 9 décembre 2018  
PELLETAN Jean, Gérard - 25 février 2018  
PERRAUT Charles - 12 mars 2018  
PIALLEPORT Elisabeth née BERNARD - 13 juin 2018  
PRINCE Raymond Jacques - 9 juillet 2018  
RECULET Marguerite née MONGE - 12 juillet 2018  
RENEAU Simonne Henriette née ROBIN - 10 février 2018  
REYRAUD Henri - 20 décembre 2018  
ROYO DE LOS HIELOS Madeleine Marie née NOVELLAN TELLA - 19 avril 2018  
RUFIN Nicole Renée née VAN DER DOES - 30 novembre 2018  
SEYNAT Raymond - 1 février 2018  
VÉDERS Marie Andrée née CRUCHON - 22 août 2018  
VÉRARDO Jean, Marie - 13 août 2018  
VILLEUR Yvan, Augustin - 28 février 2018  
VILLIER Marie Simone née JOUSSAME - 7 octobre 2018  
VIVIER Eric-Pierre Jean-Marie - 8 décembre 2018  
VOLFIN Juliette, Marie née RAMADOU - 27 août 2018

# Le saviez-vous ?

## Portrait de Jacques et Henri VERGERON, le Père et le Fils !

Le premier Jacques Vergeron, ancien Officier de Santé dans la Marine, à la retraite devint adjoint de Célestin JOUBERT, Maire à compter de 1913. Il créa en 1923 un club de rugby dans la commune, dont le fils Henri fut  $\frac{3}{4}$  centre et capitaine. Son nom a été donné à la rue traversant notre centre bourg, du Rondpoint de Bellevue à la Place Dufaure.

Henri VERGERON, s'installa en tant que médecin rue Célestin Joubert, dans la maison à la façade sculptée donnant place Dufaure, puis dans la même rue au niveau de l'Ancien Tribunal. Il pratiqua presque à son dernier souffle.

Portant tout au long de l'année chapeau mou et vaste pardessus, il ne les quittait que pour réaliser les accouchements, tête nue, enfilant alors une longue blouse blanche. Son visage respirant la bonté était barré d'une grosse moustache et d'épais sourcils, d'une blancheur de neige comme sa chevelure. Le bruit rageur de l'embrayage malmené de sa voiture annonçait sa proche (et souvent tardive !) arrivée chez ses patients. A son arrêt d'activité, s'installa le Docteur GUILLOT, rue Paul Petit.

Maire de la commune de 1934 à 1959, lors de la 2ème guerre mondiale, en 1944, son sens du devoir et son humanité l'amènèrent à se proposer pour remplacer 5 jeunes saint-saviniens, retenus en otage suite à un tir en direction d'un soldat d'occupation dont la casquette fut trouée. Inter-

locuteur de la population et des responsables des troupes d'occupation, il utilisa régulièrement la cheminée qui fonctionnait au long de l'année dans le secrétariat de mairie pour l'alimenter discrètement des « quelques » lettres anonymes malveillantes qu'il pouvait intercepter, dont le contenu n'honorait pas leurs auteurs. Son courage et son humanité évinèrent que les temps de guerre puis d'après-guerre ne se traduisent par des jours douloureux dans la commune.

Peu avant les grands incendies de 1949, il fut à l'origine de la création du Corps Communal de Sapeurs-Pompiers Forestiers Volontaires, dont il devint le médecin capitaine. Les premiers véhicules GMC furent hébergés dans l'actuelle Salle des Halles. Elle servait aussi pour les bals, les réunions et manifestations ainsi que pour les banquets officiels.

Son nom a été donné à la discrète et agréable place située le long de la rue d'Audenge, au cœur de la Cité le Carrefour.



## Portrait d'une saint-savinienne investie



### Alexia DESDEVISES – 16 ans

Après ses études au collège du Val de Saye, elle poursuit sa scolarité en 2<sup>o</sup> au Lycée J. Rudel à Blaye.

Dès le début de l'année, motivée pour contribuer à la construction d'un avenir d'avantage ouvert à la Jeunesse, elle s'est engagée dans l'association « Avenir Lycéen ». Les membres de l'association ont pour motivation de pouvoir réfléchir « autrement », de construire et de partager au moyen de débats démocratiques. Elle a pu rencontrer le Ministre concerné pour lui remettre leurs 14 propositions pour un « Avenir Durable dans l'Education Nationale ».

Elle s'intéresse aux thèmes de « L'Education Artistique et Culturelle » et espère pouvoir à terme participer au Haut Conseil de l'Education Artistique et Culturelle. Par ailleurs, un rapport a été remis aux Ministres de l'Education Nationale et de la Culture pour poser une des problématiques qui les animent : « La Culture, une réponse à la Jeunesse quant à son Avenir ».

Alexia siège aujourd'hui au « Conseil de Vie Lycéenne » de son lycée et au « Conseil Académique de la Vie Lycéenne ». Elle a candidaté au Conseil Supérieur de l'Education pour que les jeunes s'épanouissent et soient acteurs de leur avenir.

En somme connaître pour agir !

L'engagement n'attend pas le nombre des années !

La Municipalité, l'Ecole de musique des Hauts de Gironde et Expression d'Arts organisent

## FÊTE DE LA MUSIQUE & EXPOSITION DE PEINTURE 22 juin 2019

### Manifestations

#### **Kermesse maternelle**

/ 7 Juin 2019

#### **CONCOURS FLEUR. & AMENAG. PAYSAGER**

/ Juin 2019

#### **Commémoration**

/ 18 juin 2019

#### **FÊTE DE LA MUSIQUE & EXPO DE PEINTURE**

/ 22 juin 2019

#### **EXPOSITION PEINTURE JEUNES**

/ Du 27 au 30 Juin 2019

#### **Kermesse élémentaire**

/ 28 Juin 2019

#### **Journée des associations**

/ 6 Juillet 2019

#### **FÊTE FORAINE**

/ Du 5 au 7 Juillet 2019

#### **COMMÉMORATION**

/ 14 Juillet 2019

#### **CONCOURS FLEUR. & AMÉNAG. PAYSAGER**

/ 14 Juillet 2019

#### **THÉÂTRE «GOOBYE PERSIL»**

/ L'arbre a vache

/30 Août 2019

#### **ENVOL**

/ 14 Septembre 2019

#### **JOURNÉES EUROPÉENNES DU PATRIMOINE**

/ 21 septembre 2019

#### **Halloween**

/ 26 Octobre 2019

#### **COMMÉMORATION**

/ 11 Novembre 2019

#### **Repas des aînés**

/ 20 Décembre 2015

#### **MARCHÉ DE NOËL**

/ Les 7 et 8 Décembre 2019

#### **Week-end solidaire & 22/12 Repas des aînés**

/ Du 20 au 22 Décembre 2019

#### **Vœux au personnel**

/ 8 Janvier 2020

#### **Vœux à la population**

/ 17 Janvier 2020